

COMPOSANTE	INFORMATIQUE	26-27	
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE		
Session M1	Seconde session/chance	parcours type Formation en Alternance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Français Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise.			
REDOUBLEMENT			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury			
PROFESSIONNALISATION			
Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
Sessions initiale d'examen			
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)			
Seconde session			
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : UE mission en entreprise			
Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
Validation			
Diplôme (maîtrise) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences. Certains blocs de compétences sont composés différemment selon la spécialisation choisie par l'étudiant (spécialité Développement ou spécialité Données). Un étudiant devra suivre la même spécialité dans chacun des ces blocs. UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 ou résultat Acquis sans note ou compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.			
Capitalisation/conservation			
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.			
Compensation			
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence			
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE								26-27	1ère session	Seconde session		Observation
Parcours-type		Formation en Alternance								Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	CONDUIRE DES PROJETS D'INGÉNIERIE NUMÉRIQUE			5	5	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Gestion de projet	15	18	5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	COMMUNIQUER POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES			4	4	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Anglais		30	4	4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	CONTRIBUER A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL			12	12	Oui	Non						évalué en session initiale.
UE	ANNUEL	Mission en entreprise			12	12	Oui	Non	CCI (CC Intégral)		mémoire et soutenance			
Bloc	S2	EVALUER OU OPTIMISER UN PROCESSUS / PRODUIT / SERVICE EN UTILISANT DES MODÈLES MATHÉMATIQUES			5	5	Oui	Non						
UE	S2	Intelligence artificielle symbolique	6	12	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	S2	Machine learning	6	18	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
Bloc	S2	ANALYSER UNE ORGANISATION EN VUE D'ADAPTER ET GERER SON SI			10	10	Oui	Non						
UE	S2	Droit du numérique	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Modélisation du SI	12	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Modélisation des données et des processus	12	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
Bloc		CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET TESTER DES APPLICATIONS			11	11	Oui	Non						
Bloc	ANNUEL	spécialité Développement :												
UE	S2	Agilité pour le recueil des besoins		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	S1	Conception et programmation orientée objet	15	33	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Programmation Web dynamique*	12	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	spécialité Données :												
UE	S2	Agilité pour le recueil des besoins		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	S1	Conception et programmation orientée objet	15	33	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	S2	Intégration de données et ETL *	12	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
Bloc		METTRE EN OEUVRE LES USAGES AVANCÉS ET SPÉCIALISÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES			13	13	Oui	Non						
Bloc	ANNUEL	spécialité Développement :												
UE	S1	Bases de données relationnelles avancées	12	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Bases de données décisionnelles	12	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	S2	Industrialisation du développement*	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	spécialité Données :												
UE	S1	Bases de données relationnelles avancées	12	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Bases de données décisionnelles	12	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
UE	S2	Analyse et visualisation de données*	12	24	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Oral	20 mn	
		HORS BLOC DE COMPETENCES												
	ANNUEL	Bonifications (4x1%) : voir liste												
		TOTAL ANNEE	126	270	60									
			126	270	60									

* UE associée à la spécialité